

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 41

DELIBERATION
n° 2020 - 4 - 16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 30 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 23 juillet, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Christian PRAUD, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Nathalie JAN, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Stéphane GAUTRONNEAU, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Christophe CHABOT, Philippe MOREAU, Béatrice JUSTIN, Alain MAHIET, Valérie VECCHI.

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Christophe CHABOT à Frédéric FOUQUET / Philippe MOREAU à Jean SOYER / Alain MAHIET à Jocelyne PICCIONI SERVADEI / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER

Monsieur Yann THOMAS est désigné secrétaire de séance.

**DESIGNATION DES DELEGUES
COMMUNAUTAIRES AU SEIN DU COMITE DE
DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL**

Conformément à l'article L.133-5 du code du tourisme, les statuts de l'Office du tourisme du Pays de Saint Gilles Croix de Vie fixent la composition du comité de direction de l'établissement, qui est composé notamment d'un collège d'élus (17 conseillers communautaires titulaires et 10 conseillers suppléants) et d'un collège de socioprofessionnels (11 membres titulaires et 7 suppléants).

Suite au renouvellement de l'assemblée, il y a lieu de procéder à la désignation des membres du CODIR de l'Office de tourisme.

**Le Conseil Communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code du tourisme,
Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 23 juillet 2020,
Vu le scrutin réalisé en cours de séance,**

Article 1 : PROCLAME les résultats du scrutin effectué en séance :

Collège des élus

17 membres titulaires

- François BLANCHET
- Joël GIRAUDEAU
- Denise RENAUD
- Jérôme MESNARD
- Thomas PERROCHEAU
- Jean-Yves LEBOURDAIS
- Alain MAHIET
- Kathia VIEL
- Vincent PIPAUD
- Laurent BOUDELIER
- Céline DELOMME
- Frédéric FOUQUET
- Séverine BESSONNET
- Isabelle DURANTEAU
- Philippe MOREAU
- Lucien PRINCE
- Nathalie JAN

10 membres suppléants

- Béatrice JUSTIN
- Evelyne CHAUVEL
- Chantal GREAU
- Christophe CHABOT
- Yann THOMAS
- Laurent DURANTEAU
- Dominique SIONNEAU
- Dominique MALARY
- Sonia CHARLOS
- Muriel HABERT

Collège des socioprofessionnels

11 membres titulaires

- Franck CHADEAU
- Fabien COUTHOUIS
- Pascal FARDIN
- Jean-Marc PEROCHON
- Stéphane PERRETI
- Alexandre BIRON (ou Myriam HAUTOT par délégation)
- Bruno VINCENT
- Laurent NOMBALAIS
- Anthony OGER
- Bernadette BURGAUD
- Amandine PASCAUD

7 membres suppléants

- Laurence PAUPION
- Mélanie TERRIEN
- Myriam REMAUD
- Séverine GRENON
- Yannick CADORET
- Louis DUNOYER
- Florence BRION

Nombre de votants : 45
 Nombre de suffrages exprimés : 45
 Nombre de votes pour la liste proposée : 45

La liste proposée est élue à l'unanimité.

Article 2 : DESIGNÉ comme membres du CODIR de l'Office de Tourisme :

Collège des élus

17 membres titulaires

- François BLANCHET
- Joël GIRAudeau
- Denise RENAUD
- Jérôme MESNARD
- Thomas PERROCHEAU
- Jean-Yves LEBOURDAIS
- Alain MAHIET
- Kathia VIEL
- Vincent PIPAUD
- Laurent BOUDELIER
- Céline DELOMME
- Frédéric FOUQUET
- Séverine BESSONNET
- Isabelle DURANTEAU
- Philippe MOREAU
- Lucien PRINCE
- Nathalie JAN

10 membres suppléants

- Béatrice JUSTIN
- Evelyne CHAUVEL
- Chantal GREAU
- Christophe CHABOT
- Yann THOMAS
- Laurent DURANTEAU
- Dominique SIONNEAU
- Dominique MALARY
- Sonia CHARLOS
- Muriel HABERT

Collège des socioprofessionnels

11 membres titulaires

- Franck CHADEAU
- Fabien COUTHOUIS
- Pascal FARDIN
- Jean-Marc PEROCHON
- Stéphane PERRETI
- Alexandre BIRON (ou Myriam HAUTOT par délégation)
- Bruno VINCENT
- Laurent NOMBALAIS
- Anthony OGER
- Bernadette BURGAUD
- Amandine PASCAUD

7 membres suppléants

- Laurence PAUPION
- Mélanie TERRIEN
- Myriam REMAUD
- Séverine GRENON
- Yannick CADORET
- Louis DUNOYER
- Florence BRION

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 05 AOUT 2020
- de l'affichage le : 05 AOUT 2020
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 05 AOUT 2020

Givrand, 4 août 2020

Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.